

organiser chez nous un système économique qui répondra véritablement aux besoins de la population et qui permettra à la plupart de nos ouvriers de s'occuper à la fabrication des biens de consommation que la population désire.

Or, la nouvelle loi présente un avantage sur l'ancienne en ce qu'elle s'appliquera à assurer une certaine organisation de services. A cet égard, je voudrais dire à l'honorable ministre que ses décisions étaient sages, car, en réalité, dans toutes les régions, les services d'hôtellerie convenables sont nécessaires pour la tenue des congrès. Il était sage également de songer à l'organisation des loisirs.

Je voudrais appeler également son attention sur le fait suivant: Dans la région de Montmagny, depuis un certain nombre d'années, on projette l'établissement d'une «marina», d'un port de plaisance, afin de favoriser les loisirs et de créer de nouveaux emplois, ce qui permettrait à la région de Montmagny de se développer davantage.

J'espère qu'il sera possible de venir en aide à la région de Montmagny relativement à l'établissement d'un port de plaisance et que l'on parviendra à une entente à tous les niveaux de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, afin qu'on trouve les moyens de financer le dragage du chenal qui conduit au quai de Montmagny.

La construction de ce port est devenu nécessaire. C'est un besoin urgent. J'espère que grâce au bill C-205 des règlements permettront à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale de donner suite aux nombreuses demandes qui ont été faites dans ce sens par les autorités municipales et par toutes les organisations de la région qui s'intéressent réellement à ces problèmes.

Malgré les faiblesses et les imperfections du bill, j'estime qu'on a vraiment fait un effort. J'aurais aimé que l'on ne fixe pas trop rigide le cadre de la loi. A la page 5 du communiqué de l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale, on peut lire ce qui suit:

« Dans les régions déjà désignées du Québec, de l'Ontario et des quatre provinces de l'Ouest, les subventions resteront à leur niveau actuel.

Je comprends qu'il fallait s'arrêter quelque part. Toutefois, je suggère à l'honorable ministre de faire en sorte qu'une industrie s'établisse dans la région de Montmagny et bénéficie de certaines subventions. S'il faut, pour ce faire, apporter certaines modifications au bill, je suis convaincu que le ministre tiendra compte de mes revendications.

Je suis convaincu que tous ceux qui s'intéressent réellement aux problèmes avec lesquels nous sommes actuellement aux prises désirent apporter leur collaboration en vue d'y trouver des solutions le plus rapidement possible. En lisant les journaux, je constate qu'il est possible d'écouler des produits canadiens sur les marchés internationaux. Je me réjouis de cette situation, parce qu'il s'agit d'une façon efficace de contribuer à faire du Canada un pays qui se développera davantage et qui permettra à tous les jeunes âgés de 18 à 22 ans, qui ont terminé leurs études et qui s'attendaient à trouver rapidement du travail, de gagner leur vie en donnant le meilleur d'eux-mêmes pour faire davantage pour leur Canada. Il sera alors possible de réaliser cet objectif et de donner plus d'espoir à la jeunesse, ce qui est si nécessaire.

• (8.30 p.m.)

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, voilà sans doute un bill très important parrainé par un ministre non moins important. Si nous en croyons les oracles de la presse, il est l'un des trois membres les plus éminents du cabinet et partage avec le premier ministre (M. Trudeau) et le secrétaire d'État (M. Pelletier) ce sens particulier du pouvoir dont les autres ne sont pas doués. C'est donc avec une grande émotion que je prends part à ce débat en même temps que mon regard s'élève vers cette éminence.

Je tiens à dire combien j'ai apprécié les observations de mon collègue de Bellechasse (M. Lambert) dont je salue la sincérité, et j'applaudis—comme je l'ai toujours fait depuis son arrivée à la Chambre—à son dévouement au peuple de sa province et du Canada.

Bien entendu, je souscris aux observations faites au nom de notre parti par mon collègue, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), dans son discours puissant et réfléchi de cet après-midi. Il a présenté des considérations très valables. Il me semble que le ministre, et le pays, auraient avantage à y réfléchir. Mon ami a préconisé des discussions plus nombreuses entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et municipaux. Je suis tout à fait d'accord, à une réserve près, car je viens d'une province qui a poursuivi plus que toute autre, des discussions et des négociations bilatérales. J'ai l'impression terrible qu'après toutes ces négociations, toutes ces discussions, toutes ces signatures et tout le battage, ma province n'a pas fait une très bonne affaire.

Quand je songe au vaste programme de développement en vertu duquel l'Île-du-Prince-Édouard, la plus petite et la deuxième plus pauvre province du pays doit payer les deux tiers de la note et le grand, le vaste gouvernement du Dominion du Canada, le reste, je doute de l'efficacité de ce marché prolongé et ininterrompu.

Je me rappelle avec nostalgie l'époque où le partage des frais entre Ottawa et les capitales provinciales se faisait à parts égales ou à 75 contre 25 en faveur des provinces, et dans certains cas, comme pour des parties de la route transcanadienne, Ottawa en réglait 90 p. 100 et la province, 10 p. 100. Je ne veux pas dire qu'en parlant moins, ils auraient conclu un meilleur marché, mais je tiens à dire à mon ami de Saint-Jean-Est que tous les pourparlers, toute la planification entre Charlottetown et Ottawa n'ont pas, à mon avis, abouti à des relations très favorables en ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard.

Mon ami de Saint-Jean-Est a fait une déclaration à laquelle nous devrions tous souscrire: c'est que nous ne trouvons rien à redire à la désignation de Montréal. C'est la vérité certes, mais je crains d'avoir les plus grandes difficultés à l'expliquer. Ce ne sera pas facile, loin de là. Depuis très longtemps, je suis persuadé qu'un grand nombre des problèmes économiques du Québec sont semblables à ceux des provinces atlantiques et que depuis des années le Québec et les provinces Maritimes auraient dû mieux coordonner leurs efforts. Je serais bien naïf de ne point signaler au ministre que je prévois quelque difficulté dans la région atlantique.

Monsieur l'Orateur, je voudrais citer un passage d'un article publié par le Conseil économique des provinces de